

Contribution des Amis de la Terre des Landes concernant l'ensemble du projet Orpinia mis en concertation préalable

Propos liminaires

"Celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer indéfiniment dans un monde fini est soit un fou, soit un économiste". Kenneth Boulding, en 1956, Économiste Anglais puis Américain, précurseur de la notion de la nature finie des ressources.

Notre association agréée environnement dans les Landes est consciente qu'il faille faire entrer notre département dans un siècle qui sera surtout marqué par un changement profond de paradigme sociétal. Nous avons amèrement constaté que les trente glorieuses demeurent trop souvent le modèle de pensée de nos décideurs. Nous regrettons que le travail bénévole que les associations fournissent ne semble d'aucun poids en ce qui concerne les concertations, les débats publics et autres enquêtes publiques. Or, si on nous écoutait un tant soit peu, des projets dispendieux en ressources, en deniers publics, en pseudo-études, n'auraient pas à subir une longue agonie. Enfin, les Amis de la Terre des Landes sont lassés par toutes ces procédures qui ne sont qu'un simple passage obligé sans le moindre impact sur les projets présentés.

Ces considérations liminaires sont applicables aux composantes du projets Orpinia.

Le département des landes est un département particulier. Il peut se résumer en deux zones complémentaires. Au nord, un sol pauvre et acide, couvert d'une forêt cultivée, en grande partie recréée artificiellement au XIX^e siècle. Au sud, une région à la terre plus riche, fortement inféodée à la culture du maïs. L'évolution productive de la zone forestière nous semble calquée sur celle de la maïssiculture avec un retard de quelques décennies. On décèle au nord ce qui fut pensé comme un progrès en son temps au sud, mais dont nous découvrons aujourd'hui que les impacts négatifs non évalués l'emportent sur les promesses d'un progrès pas toujours réalisé.

Bien que situé hors de notre zone d'agrément, le projet aura un impact sur notre territoire.

L'objectivité des données

Ce type de projet impose avant tout une analyse des données pour déceler si ce qui présenté comme une merveilleuse idée ne cache pas en fait quelques problématiques qui font un GPI₂. Le Grand Projet Inutile Imposé a été défini lors de la création de la charte d'Hendaye¹. Le GPI₂ est paré de toutes les vertus, mais en général, il dissimule des composantes qui font l'atteinte à l'environnement, ou rendent douteuses l'équilibre financier.

Dans ce document, nous allons développer l'impact probable sur le système forestier Landais et de Nouvelle Aquitaine (NA). En effet, si le porteur développe la disponibilité de la ressource, il n'évoque que très peu la disponibilité réelle.

Lors d'un projet équivalent (E-Cho 01/2024), nous avons attiré l'attention sur les spécificités du massif des Landes de Gascogne, le premier massif français de production de bois, dont le département des Landes occupe à lui seul la majeure partie de la surface. Si nous mettons en perspective les utilisations connues avec les besoins annoncés par ce

¹ Charte d'Hendaye - Déclaration commune du 23 janvier 2010

projet et le Projet E-Cho, la forêt, comme les industriels en activité ont peut être du souci à se faire.

Le massif forestier, son histoire, ses propriétaires

Le massif forestier des Landes de Gascogne, essentiellement situé sur le plateau sableux landais, est un massif récent. Il a été implanté à partir du milieu du XIX^e siècle. On a tendance à penser que c'est à l'initiative de Napoléon III. En fait, il est le résultat de la volonté de grands propriétaires locaux qui voulaient valoriser des terres peu rentables, mais aussi sous l'impulsion de maîtres de forges (parfois les mêmes). Ces derniers voyaient leurs entreprises s'effondrer avec l'évolution des mines de charbon et de fer du Nord et de l'Est de la France, ainsi que la raréfaction de l'alios, le minerai de fer en surface du sol.

La faible qualité de ces sols sableux acides, associée à l'humidité l'hiver, la sécheresse l'été, ne permettait que peu de possibilités. Par chance, le pin maritime présent et exploité ici de tout temps permettait en plus la production de résine. Cette résine devenait très recherchée. Une série de lois fut prise dès 1853 pour obliger les propriétaires à planter du pin. Les communes furent contraintes de transformer les libres pacages en forêt. Comme elles n'en avaient pas les moyens, une grosse partie des communaux fut vendue. Si une minorité s'empara de la plus grosse part des terrains vendus, une quantité non négligeable de petits acquéreurs purent acheter quelques parcelles. D'héritage en héritage, aujourd'hui la propriété privée représente plus de 90 % de la surface forestière. Un dicton indique que l'on achète pas la forêt, on en hérite.

Ceci donne une répartition particulière de la propriété forestière privée landaise - Tableau 1- et -Figure 1-

	0 - 1 ha	1 - 4 ha	4 - 10 ha	10 - 25 ha	25 - 100 ha	>100 ha
% Surfaces 40	1,38 %	4,55 %	6,34 %	9,46 %	22,03 %	56,24 %
% propriétaire	48,20 %	25,20 %	11,88 %	7,10 %	5,31 %	2,30 %
% Surfaces 40	5,93 %			78,27 %		
% propriétaire	73,40 %			7,61 %		

Tableau 1: Répartition de la propriété privée dans la forêt landaise

Plus de 70 % des propriétaires privés possèdent moins de 4 Ha et ont en moyenne plus de 70 ans. Moins de 8 % des propriétaires privés possèdent près de 80 % des surfaces. Pour paraître anecdotique, ce fait est de première importance. En effet, ce sont les gros propriétaires très minoritaires qui font la politique forestière. Ils s'appuient sur une énorme pseudo-coopérative de sylviculteurs : Alliance Forêts Bois, c'est la FNSEA de l'agriculture. Nous sommes dans la configuration de l'agriculture de l'agrobusiness que nous combattons.

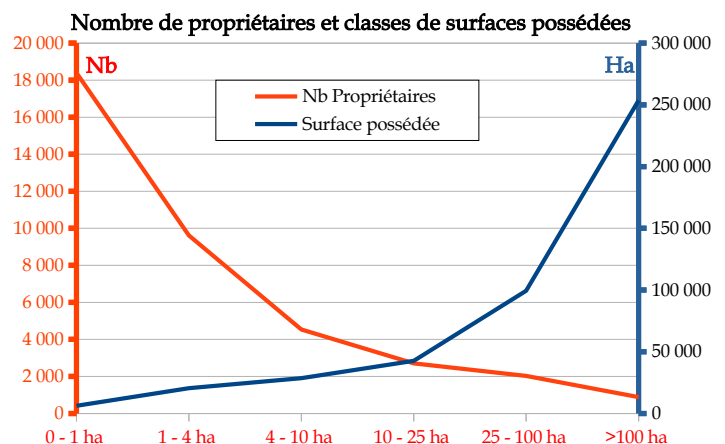


Figure 1: Evolution de la surface privée et du nombre de propriétaires associés

La forêt landaise possède une autre curiosité : elle a un impact carbone négatif. Comment se fait-il qu'une forêt puisse avoir un impact négatif ? C'est un problème d'externalité. Dès sa constitution fin XIX^e, et pendant une grande partie du XX^e siècle, la forêt des Landes de Gascogne a fourni d'importantes quantités de poteaux de mines. La Grande Bretagne avait passé des accords pour échanger du charbon contre des poteaux de mines. Une étude récente montre l'impact de la production de charbon, et donc d'émission de CO₂ que l'on devrait imputer à la forêt landaise². On voit au travers de cet exemple comment un calcul de CO₂ peut être biaisé.

² https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/08/31/la-foret-des-landes-a-joue-le-role-exactement-inverse-d-un-puits-de-carbone_6139573_3232.html

Les flux de bois

Orpinia nous propose un projet en deux étapes : Phase 1 puis Phase 2. Dans le même temps, un autre projet vient de terminer sa concertation préalable. Le projet E-Cho qui serait basé à Lacq voudrait transformer le même type de bois pour en faire du kérosène aéronautique. Dans notre cahier d'acteur, nous avons montré les dangers de ce projet ³. Nous reprendrons ces données de consommation de bois pour les ajouter aux deux phases du présent projet.

Nous allons tenter de mettre en perspective les besoins exprimés par les deux projets concomitants (E-Cho, Orpinia phase 1 et Orpinia Phase 2). Ces trois demandes se situent principalement sur du bois d'industrie appelé aussi de trituration. Nous allons nous intéresser à ces flux. Si le groupe Orpinia est très prolixe sur la production de bois, le dossier est relativement discret sur les consommations, quelles soient proches (le massif du département des Landes), ou plus éloignées, la Nouvelle Aquitaine.

En France, selon l'Ademe en 2021 ⁴, les prélèvements de bois sont utilisés dans les secteurs suivants -Tableau 2-. Pour la rentabilité, le sylviculteur a tout intérêt à produire du bois d'œuvre, le bois industriel ou de trituration est un sous produit d'éclaircissage, le bois énergie utilise le reste. Dans les Landes, il comprend aussi, trop souvent, les houppiers, et les souches de pins. Dans les sols très pauvres comme les Landes à pins, ceci pose un réel problème, et pousse vers l'utilisation d'engrais synthétiques. Une partie des connexes comme les écorces, ou les délignages est valorisé en interne pour alimenter des chaufferies industrielles...

Ademe 2021 France			
Bois Récolté	56,8	Mm ³	
dont Hors forêt	4	Mm ³	7 %
commercialisé	39,9	Mm ³	70 %
Bois d'Oeuvre	20,9	Mm ³	37 %
dont sciage	8,0	Mm ³	14 %
dont connexes	12,0	Mm ³	21 %
dont sous rail	0,25	Mm ³	0,4 %
Bois Industriel	10,1	Mm ³	18 %
dont connexes	5,0	Mm ³	9 %
Bois énergie forêt	21,3	Mm ³	38 %
dont non com et circ courts	16,9	Mm ³	30 %
dont Énergie commercialisé	8,9	Mm ³	16 %

Tableau 2: Les flux de bois en France

Il existe deux sources principales d'informations sur le bois, et son utilisation :

- Le recensement de l'IGN ⁵
- La collecte de l'Agreste ⁶

Nous allons utiliser ces deux sources pour évaluer les impacts des deux projets (E-Cho, et Orpinia) sur les flux connus de bois dans le département des Landes et la Nouvelle Aquitaine (NA).

L'IGN donne les volumes sur pied, les prélèvements, la mortalité, et le bilan entre la production des bois et leur récolte. C'est un résultat basé sur la visite annuelle de parcelles témoins, avec un comptage des arbres en fonction du volume (le diamètre et la hauteur), la densité du peuplement, la présence d'arbres morts, et la disparition entre chaque passage annuel (prélèvement). Les données sont statistiques, extrapolées par familles, et surtout, très important, chaque moyenne est associée à son intervalle de confiance. Elles couvrent 3 campagnes de 5 ans et les moyennes sont établies entre 2011 et 2021. Ces don-

³ <https://www.amisdelaterre40.fr/spip.php?article988>

⁴ <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/6653-avis-de-l-ademe-le-bois-energie.html>

⁵ <https://inventaire-forestier.ign.fr/spip.php?article954>

⁶ <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/donnees-r1055.html>

nées ne permettent pas de connaître l'usage. Par contre, cette mesure permet d'identifier la pression éventuelle des vols, et des utilisations non commerciales, comme le chauffage résidentiel autonome. Les données de l'IGN lissent les phénomènes climatiques majeurs comme les incendies, les tempêtes.

Agreste est une compilation de l'utilisation des bois, par les opérateurs d'usage. Nous avons les volumes transformés en bois d'œuvre (BO), bois d'industrie ou de trituration (BI), bois énergie (BE). L'information délivrée peut être perturbée annuellement par les bois tempêtes ou les bois d'incendies stockés et soumis à l'aspersion. Agreste ne s'intéresse qu'aux utilisations industrielles mais permet de comparer les divers flux entre :

- Le bois d'œuvre.
- Le bois de trituration et d'industrie.
- le bois énergie passant par la voie commerciale.
- Agreste ne permet pas d'évaluer les transferts de connexes (déchets et sous produits de production).

Des données complémentaires sont obtenues au travers de parutions de l'Ademe. Pour la Nouvelle Aquitaine, il existe un écart entre les données IGN, et Agreste liées au Bois énergie. En effet, l'Ademe indique qu'environ 30 % du Bois énergie provient de résineux, et 70 % de feuillus. Mais nous trouvons également que 30 % des bois produits contenus dans les bois énergie ne sont pas comptabilisés par Agreste, car ils passent par l'autoproduction, ou des circuits courts relativement informels. Cette partie du bois énergie pour le chauffage résidentiel représente 66 % de l'utilisation de ce produit, elle est constituée à 90% de bûches essentiellement de feuillus durs ou mi-durs.

En combinant les deux sources, nous obtenons 4 tableaux :

- Flux du bois de pins pour les Landes (conifères)
- Flux du bois de feuillus pour les Landes
- Flux des résineux pour la Nouvelle Aquitaine (conifères)
- Flux des bois de feuillus pour la nouvelle Aquitaine

Nous pourrions ainsi comparer les besoins affichés de nos deux porteurs de projet, avec la disponibilité dans le département des Landes qui intéresse notre groupe local, et la même chose pour la forêt d'Aquitaine. La disponibilité étant définie comme ce qui reste après le prélèvement. Nous travaillerons sur les conifères (résineux) et les feuillus hors peupliers. Pour les Landes, ce seront surtout les résineux qui seront présents car la production est à plus de 90 % en pins maritimes, alors que pour la Nouvelle Aquitaine les conifères (principalement pins maritimes) est de 75 % du bois total récolté. Attention, rappelons que contrairement à ce que laisse entendre Orpinia, il existe déjà un ensemble d'opérateurs qui utilisent le bois produit.

Selon Fibois, le secteur industriel Aquitain représente 7 800 établissements employeurs adhérents à la structure. Pour le seul secteur de production panneaux et papier, ce sont 293 entreprises qui sont recensées en Nouvelle Aquitaine. Orpinia ne donne que les consommations de 8 entreprises liées à la FIBNA.

	Département Landes	Moyenne	Unité
1	Production Pins industrie IGN	1 036 120	t/an
2	Consommation BI IGN	948 736	t/an
3	Consommation BI Agreste	970 310	t/an
4	Conso E-CHO	175 000	t/an
5	Conso rel E-CHO IGN	5,4	an
6	Conso rel E-CHO Agreste	5,5	an
7	Conso Orpinia Phase 1	374 392	t/an
8	Conso rel Orpinia phase 1 IGN	2,5	an
9	Conso rel Orpinia Ph 1 Agreste	2,6	an
10	Conso Orpinia Phase 2	534 846	t/an
11	Conso rel Orpinia phase 2 IGN	1,8	an
12	Conso rel Orpinia Ph 2 Agreste	1,8	an
13	Orpinia Phase 1 + E-CHO	53 %	% an
14	Orpinia Phase 2 + E-CHO	69 %	% an
15	Disponible an suivant IGN	8 %	% an
16	Disponible an suivant Agreste	6 %	% an

Tableau 3: Flux des résineux Landes

	Département Landes	Moyenne	Unité
1	Production Feuillus indus IGN	89 024	t/an
2	Consommation BI IGN	39 566	t/an
3	Consommation BI Agreste	37 202	t/an
4	Conso E-CHO	175 000	t/an
5	Conso rel E-CHO IGN	0,2	an
6	Conso rel E-CHO Agreste	0,0	an
7	Conso Orpinia Phase 1	169 422	t/an
8	Conso rel Orpinia phase 1 IGN	0,2	an
9	Conso rel Orpinia Ph 1 Agreste	0,0	an
10	Conso Orpinia Phase 2	242 031	t/an
11	Conso rel Orpinia phase 2 IGN	0,2	an
12	Conso rel Orpinia Ph 2 Agreste	0,0	an
13	Orpinia Phase 1 + E-CHO	387 %	% an
14	Orpinia Phase 2 + E-CHO	468 %	% an
15	Disponible an suivant IGN	56 %	% an
16	Disponible an suivant Agreste	58 %	% an

Tableau 4: Flux Feuillus Landes

	Nouvelle Aquitaine conifères	Moyenne	Unité
1	Production conif industrie IGN	3 381 052	t/an
2	Consommation BI IGN	2 829 793	t/an
3	Consommation BI Agreste	2 693 725	t/an
4	Conso E-CHO	175 000	t/an
5	Conso rel E-CHO IGN	16,2	an
6	Conso rel E-CHO Agreste	15,4	an
7	Conso Orpinia Phase 1	374 392	t/an
8	Conso rel Orpinia phase 1 IGN	7,6	an
9	Conso rel Orpinia Ph 1 Agreste	7,2	an
10	Conso Orpinia Phase 2	534 846	t/an
11	Conso rel Orpinia phase 2 IGN	5,3	an
12	Conso rel Orpinia Ph 2 Agreste	5,0	an
13	Orpinia Phase 1 + E-CHO	16 %	% an
14	Orpinia Phase 2 + E-CHO	21 %	% an
15	Disponible an suivant IGN	16 %	% an
16	Disponible an suivant Agreste	20 %	% an

Tableau 5: Flux résineux Nouvelle Aquitaine

	Nouvelle Aquitaine Feuillus	Moyenne	Unité
1	Production Feuill industrie IGN	2 836 553	t/an
2	Consommation BI IGN	1 229 912	t/an
3	Consommation BI Agreste	1 042 081	t/an
4	Conso E-CHO	175 000	t/an
5	Conso rel E-CHO IGN	7,0	an
6	Conso rel E-CHO Agreste	6,0	an
7	Conso Orpinia Phase 1	169 422	t/an
8	Conso rel Orpinia phase 1 IGN	7,3	an
9	Conso rel Orpinia Ph 1 Agreste	6,2	an
10	Conso Orpinia Phase 2	242 031	t/an
11	Conso rel Orpinia phase 2 IGN	5,1	an
12	Conso rel Orpinia Ph 2 Agreste	4,3	an
13	Orpinia Phase 1 + E-CHO	12 %	% an
14	Orpinia Phase 2 + E-CHO	15 %	% an
15	Disponible an suivant IGN	57 %	% an
16	Disponible an suivant Agreste	63 %	% an

Tableau 6: Flux feuillus Nouvelle Aquitaine

Les tableaux 3 à 6 présentent les productions et les consommations des résineux et des feuillus pour chaque zone département des Landes et région Nouvelle Aquitaine. La même ligne sur chaque tableau donne le même renseignement. Les lignes se différencient par un numéro et une couleur.

Pour les couleurs :

- Gris : la production moyenne annuelle de bois (les arbres sur pied en forêt)
- Vert : La consommation ou un calcul utilisant les données IGN
- Jaune : La consommation ou un calcul utilisant les données Agreste
- Blanc : Les besoins exprimés par essence du projet considéré
- Bleu : Le taux du besoin Orpinia et Echo cumulés comparé à la production
- Violette : La disponibilité relative de bois entre la production sur pied et la consommation suivant les données IGN ou Agreste

Pour les numéros de ligne :

- Ligne 1 (grise) : Le volume de bois qui est produit (le bois qui pousse en forêt).
- Lignes 2 et 3 : La consommation moyenne annuelle entre 2014 et 2022 de bois d'industrie suivant la source de données.
- Lignes 4, 7, 10 : La quantité de bois d'industrie envisagée par le projet mentionné.
- Lignes 5, 6, 8, 9, 11, 12 : La durée en année que mettrait le ou les projets mentionnés pour consommer ce qui est consommé actuellement en moyenne par les entreprises déjà en place.
- Lignes 13 et 14 : La part relative de la consommation envisagée par rapport à la production.
- Lignes 15 et 16 : La disponibilité en bois d'industrie restante en moyenne en enlevant la consommation moyenne de la production possible.

On peut constater que le département des **Landes** ne possède pas de disponibilité en matière de **résineux**, **l'ensemble de la production sur pied est utilisé**. Pour la **Nouvelle Aquitaine**, **la disponibilité des conifères est très limitée**, l'exploitation ne laisserait aucune marge de manœuvre pour les aléas climatiques comme pour les incendies, ou pour d'autres utilisateurs (développement interne, nouvel utilisateur). De plus, l'étendue de la collecte est importante, on peut se demander si la situation de l'entrepris au Sud Est des Landes est appropriée pour une récolte qui se situerait très au Nord de la région. Mêmes remarques pour les feuillus. Il est à noter que les forêts de feuillus sont plus éclatées, ce qui complique l'exploitation à grande échelle. Elle est plus favorable aux petites structures comme le bois énergie. Dans les **Landes**, aucune scierie transformant des **feuillus** n'est répertoriée, ce qui est une information intéressante. La **production est incompatible** avec la demande exprimée dans les projets proposés (lignes 5 à 14 tableau 4).

Dans les documents fournis par Orpinia, il est mentionné le fait que les replantations, ou les semis massifs, faisant suite aux destructions des deux tempêtes majeures Klaus et Martin, ont déséquilibré l'homogénéité des âges des bois des Landes de Gascogne. Le porteur de projet rappelle à juste titre que d'importantes coupes rases sur du bois juste bon pour la trituration vont être mis sur le marché, avant leur replantation ou semis. Contrairement à ce qui est annoncé, ce n'est en aucun cas un avantage. Le marché sera inondé sur peu d'années de bois d'industrie, que l'outil de transformation ne pourra traiter, mais ceci implique aussi un manque certain sur d'autres périodes. Le marché des divers bois en sera déséquilibré dans des temps différents par trop de demandes, ou trop d'offres impossibles à satisfaire.

Il semble donc que ces deux projets soient incompatibles avec les ressources disponibles. Il existe un risque exacerbé de concurrence sur une production possible inadéquate car potentiellement trop faible. De nombreuses structures de transformation courent le risque de fermer, surtout parmi les plus petites. Ceci accélérerait un mouvement en cours.

L'impact sur le prix, sur l'emploi

Un document de France Bois Forêt donne le prix du bois depuis 2011. C'est sur une tendance haussière qui semble s'emballer, avec des aléas conjoncturels ⁷. Concernant le Pin maritime, dans cette note, on peut lire : "L'impact de la récolte en fin 2022 et début 2023 des importantes surfaces incendiées à l'été 2022 n'a finalement pas été significatif sur les prix." Ce que nous avons décrit plus haut ne manquera pas de pérenniser la hausse des coûts. Ceci sera aggravé par la croissance des exportations des bois du Sud Ouest vers l'Espagne, les USA et la Chine, pays actuellement très demandeurs.



Figure 2: Prix moyen bois sur pied

Entre la surévaluation classique des promesses de création d'emplois, et le passage sous silence des pertes d'emplois dans la concurrence, quel sera le solde réel de l'emploi ?

L'environnement

En ce qui concerne l'environnement, les Amis de la Terre connaissent parfaitement la rhétorique habituelle des porteurs de projet. Comme dans le cas d'Orpinia, tout serait fait avec le plus grand souci de l'environnement. Nous ne reviendrons pas sur l'intérêt évident de l'utilisation des bois dans les parties intérieures de logements et autres constructions. Mais, on a vu que les colles anciennes pourtant sans danger, études on ne peut plus sérieuses à l'appui, présentaient des risques pour le vivant à l'usage.

Ce qui nous inquiète aussi est l'impact global de l'utilisation de plus en plus massive du bois sur la forêt. Pour nous, cette pression dite environnementale masque le retour important sur investissements comme besoin impératif principal des affaires.

Nous craignons que cette demande de plus en plus forte de bois ne conduise la production forestière sur le chemin passéiste de l'agriculture imaginée pendant les trente glorieuses. Cette agriculture qui considère le sol comme un substrat inopérant, auquel on fournit la chimie nécessaire au développement et à la protection contre les ravageurs.

⁷ https://franceboisforet.fr/wp-content/uploads/2024/06/FBF_Prix-de-vente-bois-sur-pied_Indicateur-2024_web.pdf

La production de pin maritime est passée de 4 m³/Ha/an à 12 m³/Ha/an en 50 ans ⁸. On fait pousser plus vite et plus gros, comme les poulets en batterie. La venue du bois énergie fait qu'il y a dessouchage, et collecte des cimes. L'ensemble est broyé et récupéré. Le sol déjà pauvre et acide est encore plus pauvre, on lui enlève les souches, et les houppiers qui autrefois permettaient de conserver un peu de carbone, et de vie dans le sol. Ce sol devient un support de culture sans vie comme pour le maïs intensif. D'où les couleurs blanches des parcelles après coupe rase. Pour compenser, on introduit des engrais, des utilisations de glyphosate sont avérées. Les pins poussent plus vite, plus droits, mais trop homogènes génétiquement, ils sont fragilisés et plus sensibles aux tempêtes, aux scolytes, et autres maladies. Un nouveau parasite, venu des USA, progresse très vite et pose problème (le nématode du pin).

Cette forêt voit son espace grignoté par le développement des champs photovoltaïques de plus en plus immenses (des projets de plusieurs milliers d'Ha). Avec le souhait porté par nos décideurs de devenir le château d'eau électrique de l'Europe, la nouvelle mutation des Landes de Gascogne est elle en route ? Après la sidérurgie, puis la forêt, voici venu le temps de l'électricité ? Au détriment du stockage de carbone, de la production de bois, de la vaporisation de l'eau des zones humides qui constituent ce plateau des Landes de Gascogne.

Après la révolution des pins, les Landes ont connu celle du maïs, avec pour conséquence une pollution généralisées dans les nappes phréatiques par des métabolites des désherbants utilisés pour cette culture. Aujourd'hui, c'est le consommateur de l'eau qui paye la dépollution. L'agriculteur standard ne peut la prendre en charge, car après une embellie, ses revenus à l'hectare se sont effondrés. Seuls ceux qui ont gagné la course à l'agrandissement des surfaces cultivées tirent leur épingle du jeu. Ceci avec pour corollaire une mécanisation, et une utilisation de la chimie toujours plus importante et onéreuse. C'est le chemin que semble suivre Alliance Bois et Forêt ⁹. Le bio n'est pas leur tasse de thé. Ce n'est pas notre vision de la biodiversité forestière.

Conclusions

Les Amis de la terre souhaitent que ce projet n'aboutisse pas en l'état actuel de son contenu.

Pour les Amis de la Terre des Landes :

R.LEGROS

Mont de Marsan le 08/10/2024



⁸ <https://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr/pin-maritime>

⁹ <https://www.qwant.com/?client=brz-moz&q=canopee-enquete-afb-oct-2023.pdf&t=web>